

Réservé à l'association	Date saisie :	Lieu : B F A	Prix : S - N
Ne pas remplir	Cotisation OdAmap : C - L - N	Bull d'adhésion : O - N	part

G.A.E.C. "La Pensée Sauvage"
Matthieu Dunand, Jérôme Dethes
& Gwenaël Chardon
801, route d'Armiaz 74380 Lucinges

CE-2020-1.0 page 1/2
n° TVA intracommunautaire : FR-71-504889999
Capital : 20 000 € (variable)
numéro de contrat : _____



AMAP Les Carottes Sauvages - Contrat d'engagement pour la saison culturelle 2020 d'une part de travail⁽¹⁾



Adhérent⁽²⁾ (nom, prénom) : _____

Obligatoire

Numéro d'adhérent

OdAmap : **Obligatoire**

--	--	--	--	--	--	--

AMAP réceptrice Deux 1^{ères} lettres du nom S é q u e n c e

Il n'est pas nécessaire que l'AMAP qui renouvelle l'adhésion soit la même qu'en 2019 mais vous gardez le même numéro.

Téléphone : _____ Portable : _____

Si changement ou nouvel adhérent

Producteurs : G.A.E.C. "La Pensée Sauvage"

Matthieu Dunand, Jérôme Dethes & Gwenaël Chardon

801, route d'Armiaz 74380 Lucinges

Tél : 06 83 70 55 58 | 06 50 41 50 53 | 06 07 54 39 45

Courriel : gaeclapenseesauvage@orange.fr

Règlement d'une part de travail - Choix du type de prix de la part

Échelonnement des paiements	Prix solidaire (avant le 23.10)		☐ Prix normal
	☐ Prix aidé indexé sur le QF (*)	☐ Prix aidant	
☐ Espèce ou chèque déposé en janvier			1200,00€
☐ Chèques déposés en janv, mars, mai, juil, sept		5 x _____ €	5 x 240,00€
☐ Chèques déposés mensuellement de janv à oct		10 x _____ €	10 x 120,00€

(*) Si vous ne connaissez pas votre quotient familial QF, vous pouvez le calculer ici : <http://calculis.net/quotient-familial>

Pour le prix solidaire, utilisez l'adresse QFCS74@protonmail.com ceci avant le 23 octobre 2019

- **Prix aidé indexé au QF :** merci de nous communiquer votre quotient familial et mentionnez «part de travail»
- **Prix aidant :** merci de nous annoncer le montant de votre aide (indispensable pour les calculs des aides) et mentionnez «part de travail».

Les chèques seront établis à l'ordre de "GAEC La Pensée Sauvage"

(1) Une part de travail correspond à 1/110e de la production de la ferme.

(2) L'adhérent doit officiellement faire partie d'OdAmap pour la saison culturelle 2020

Distribution

La saison culturelle s'étendra de mi-janvier à décembre 2020. La distribution s'effectuera chaque semaine, en trois lieux et dates différents, sous réserve de modifications ultérieures (dues à des causes diverses dont les aléas climatiques). Cocher la case désirée :

☐	Annemasse (36, rue de Château-Rouge)	chaque jeudi, de 18:30 à 20:00
☐	Ferme (Borly à Cranves-Sales)	chaque lundi, de 17:00 à 19:30
☐	Vallée verte (à Boège sous la Grenette)	chaque lundi, de 18:00 à 19:30

Il n'y a pas de report possible en cas d'absence : c'est le moment d'en faire profiter des amis !

Pour la distribution d'Annemasse, les légumes non retirés seront offerts à l'association « AncrAges » pour des personnes en difficultés.

Application du contrat

Le présent contrat lie l'**adhérent** et les **producteurs**. L'AMAP *Les Carottes Sauvages* n'y est pas impliquée. Cependant, en cas de difficultés dans son application, elle s'attachera à proposer une solution. L'association *OdAmap* loi 1901 fédère toutes les AMAP qui y adhèrent.

☐ Je joins mon adhésion à OdAmap ☐ J'ai déjà pris mon adhésion avec l'AMAP _____

Fait en deux exemplaires à _____ le : _____

Signature de l'**adhérent** :

Signature des **producteurs**:



